



N° de résolution  
ou annotation

*Procès-verbal*  
*de la Municipalité d'East Broughton*

**SÉANCE ORDINAIRE DU**  
**4 juillet 2016**

À une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 4 juillet 2016 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 – Monsieur François Trépanier  
District No 2 – Madame Annie Rodrigue  
District No 3 – Madame Émilie Roberge  
District No 4 – Madame Claudia Vachon  
District No 5 – Monsieur Claude Duchesne  
District No 6 – Monsieur François Baril

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Kaven Mathieu, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Kaven Mathieu fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance suivante:
- 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 6 juin 2016

4. Dossiers en cours

4.1 \_\_\_\_\_

4.2 \_\_\_\_\_

5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- 5.1 Comptes à payer
- 5.2 Congrès FQM
- 5.3 Annulation de soldes résiduaire
- 5.4 Paiement quote-part PSL

6. CORRESPONDANCE

7. LOISIRS & CULTURE

- 7.1 Inscriptions : Congrès AQLM –octobre
- 7.2 Proclamation des Journées de la culture
- 7.3 Permis de réunion – Parc Oasis
- 7.4 Autorisation signataire- Service des loisirs et de la culture



N° de résolution  
ou annotation

*Procès-verbal  
de la Municipalité d'East Broughton*

8. TRAVAUX PUBLICS
  - 8.1 Mandat AQUATECH
  - 8.2 Acceptation du rapport – Stratégie d'EAU POTABLE
  - 8.3 Acceptation des soumissions : Réfection Notre-Dame
  - 8.4 Acceptation des soumissions – terrassement et aménagement des terrains municipaux
  - 8.5 Adhésion ÉEQ
  - 8.6 Appel d'offres -Services professionnels CVT
  - 8.7 Appel d'offres – Travaux citoyens-Ave Notre-Dame
  
9. URBANISME
  - 9.1 Projet d'entente – inspecteur municipal
  - 9.2 Appui- demande CPTAQ (Dossier Michel Vachon)
  - 9.3 Adoption règlement PPCMOI
  
10. INCENDIE
  - 10.1 Mandat – évaluation du 4278 route 112
  - 10.2 Médiation – camion-citerne
  
11. PÉRIODE DE QUESTIONS
12. PROCHAINE ASSEMBLÉE
13. LEVÉE DE LA SÉANCE

16-07-6649

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ**

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SUIVANTE

3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 6 juin 2016

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 6 juin est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 6 juin tel que présenté.

**ADOPTÉ**

16-07-6650



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

### 4. DOSSIERS EN COURS

**M. François Baril** fait un suivi au sujet de la Table de développement social, il mentionne également qu'un bilan de la politique familiale sera fait à l'automne. Concernant la Table de développement des communautés, il y a un rendez-vous régional à l'automne. Il spécifie également qu'une journée annuelle aura lieu sur LA SANTÉ PUBLIQUE.

**Mme Claudia Vachon** nous informe sur les sujets suivants :

- L'AGA de la Maison des jeunes a eu lieu la semaine dernière.
- Mme Marie-Claude Roy a démissionné
- La MDJ a eu un dégât d'eau- dossier à suivre
- Pour l'OMH, le rapport financier 2015 a finalement été accepté

**M. Claude Duchesne** nous informe sur :

Le service incendie : il énumère les sorties effectuées. Les pompiers ont collaboré au feu de la St-Jean et au barrage routier de la MDJ.

Pour ce qui est du service des Travaux publics, les rapiécages de rues ne sont pas terminés car les employés ont dû faire face à d'autres urgences telles l'eau potable, la mise en fonction de la piscine et la préparation des travaux sur l'avenue Notre-Dame.

M.Duchesne précise également aux citoyens qui veulent participer à un regroupement pour le renouvellement de leurs branchements, qu'ils doivent communiquer dans les jours qui suivent avec la Direction des travaux publics.

**Mme Émilie Roberge** nous apporte des informations sur :

- sa rencontre avec la nouvelle Directrice des loisirs
- Elle précise que le terrain de jeux a débuté le 27 juin
- La piscine est ouverte
- Une rencontre du comité d'embellissement est à venir
- Il n'y a pas eu de rencontre d'urbanisme

**Mme Annie Rodrigue** nous informe sur :

- Le prochain mardi de la culture aura lieu le 19 juillet
- Un projet avec les élèves de l'école qui sera mis en branle sur l'heure du midi à l'automne
- La possibilité d'avoir une conférence organisée par la Chambre de Commerce locale avec François Charron (BRANCHONS LES PME).
- Une activité gratuite qui aura lieu le 6 juillet à la Bouquinerie avec Marcel Lafleur et Priscille Martel

**M. François Trépanier** nous apporte des informations sur :

- le PPCMOI (aucune personne n'est venue signer le registre à cette fin, le 29 juin). L'adoption du règlement suit donc son cours.



N° de résolution  
ou annotation

16-07-6651

16-07-6652

16-07-6653

*Procès-verbal*  
*de la Municipalité d'East Broughton*

**5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

**5.1 Comptes à payer**

CONSIDÉRANT QU'une liste de comptes et de dépenses, datée du 30 juin, a été préparée;

CONSIDÉRANT QUE cette liste a été transmise aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de **257 084.84 \$** incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois de juin 2016 au montant de **205 211.61 \$** et **51 873.23 \$** pour les prélèvements salaires.

ADOPTÉ

**5.2 Congrès FQM**

Il est proposé par François Baril et résolu unanimement que le maire et les élus municipaux qui sont disponibles participent au congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités qui aura lieu les 29, 30 sept. et 1<sup>er</sup> octobre 2016. Les dépenses seront remboursées conformément à la politique en vigueur. Le tarif d'inscription est de 720\$/membre.

ADOPTÉ

**5.3 Annulation des soldes résiduaire**

ATTENDU QUE la municipalité d'East Broughton a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU QU'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

ATTENDU QU'il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QUE le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère;

ATTENDU QU'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité.



N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante :

Par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;

Que la municipalité d'East Broughton informe le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital.

Que la municipalité d'East Broughton demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduels mentionnés à l'annexe.

Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

**ADOPTÉ**

### **5.4 Acceptation rapports financiers - OMH**

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport financier 2015 de l'Office municipal d'Habitation d'East Broughton prévoyant une quote-part municipale à payer de 5589\$ pour l'Office municipal d'Habitation ainsi que 9276\$ pour le programme Accès Logis, donc un total de 14 865 \$. Il est à noter que le montant à payer pour Accès Logis inclut des sommes résiduelles à payer pour les années 2013, 2014 et 2015.

**ADOPTÉ**

16-07-6654



N° de résolution  
ou annotation

*Procès-verbal*  
*de la Municipalité d'East Broughton*

**6. CORRESPONDANCE**

**Monsieur Kaven Mathieu donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.**

La Société de l'Assurance automobile avise que d'importants changements sont à prévoir sur les normes de sécurité des véhicules routiers, ces changements entreront en vigueur le 20 novembre prochain. Le Directeur des travaux publics a reçu copie de cette correspondance.

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses de Postes Canada invite les municipalités à faire connaître leur opinion sur l'avenir du service postal public.

Une invitation est reçue pour participer à un 5 à 7 dans le cadre de la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales qui se tiendra le 5 octobre prochain au club de golf et curling de Thetford.

Un jeune résident demande à ce que de l'équipement supplémentaire soit installé au « SKATEPARK ». La lettre a été transmise à la Directrice des loisirs et de la culture.

Une invitation à participer à la 2<sup>e</sup> édition de la Journée de partage intermunicipal sur la POLITIQUE FAMILIALE EN FORME est reçue du Carrefour Action municipale et famille. Cette journée se tiendra le 23 septembre prochain à Deschambault.

La Société d'Habitation nous rappelle l'importance de respecter les échéances pour le dépôt des états financiers de l'OMH.

Le MTQ fait un rappel sur l'entente relative à l'entretien des ponts situés sur notre territoire.

Attendu que le projet de rénovation au local des Chevaliers de Colomb est conforme à la réglementation en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton autorise le projet soumis dans la lettre datée du 29 juin 2016 du Conseil 3065 des Chevaliers de Colomb.

ADOPTÉ

Une invitation est adressée au maire pour participer à la réception civique dans le cadre des Festivités Western de St-Victor, qui aura lieu le 26 juillet à 16h30.

ATTENDU la demande de commandite du Comité de démolition;

ATTENDU l'aide apporté à l'événement par le passé;

16-07-6655

16-07-6656



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le comité de la course de démolition à utiliser les équipements, camions et terrain de la municipalité. Les camions seront conduits par les employés ou les pompiers du Service des incendies sur une base bénévole et en dehors des heures de travail. Par le fait même, cela est la contribution de la municipalité à l'événement.

ADOPTÉ

### 7. LOISIRS ET CULTURE

16-07-6657

#### 7.1 Inscriptions : CONGRES AQLM

Il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la Directrice des loisirs et de la culture, Mme Geneviève Cyr à assister à la 17<sup>e</sup> conférence annuelle du loisir municipal qui aura lieu du 5 au 7 octobre à Rivière-du-Loup. Les frais d'inscription s'élèvent à 405\$ plus taxes. De plus, les conseillères Annie Rodrigue et Émilie Roberge sont également autorisées à participer à la JOURNÉE DES ÉLUS qui aura lieu le 6 octobre. Le coût d'inscription pour cette journée est de 130\$ plus taxes /personne. Toutes les dépenses inhérentes seront remboursées.

ADOPTÉ

16-07-6658

#### 7.2 Proclamation des Journées de la culture

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité d'East Broughton pour la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU que la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la municipalité d'East Broughton a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;



N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, LES JOURNÉES NATIONALES DE LA CULTURE, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton, à l'instar de l'Assemblée Nationale du Québec, proclame Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

ADOPTÉ

16-07-6659

### 7.3 Permis de réunion – PARC OASIS

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton autorise la Directrice des loisirs et de la culture à faire une demande de permis de réunion pour toutes les activités ayant lieu au parc Oasis.

Le coût du permis est de 435 \$. Le Conseil municipal autorise également la consommation d'alcool sur le terrain extérieur du Parc Oasis lors des activités inscrites sur la demande de permis de réunion.

ADOPTÉ

16-07-6660

### 7.4 Autorisation – signataire- Service des loisirs et de la culture

Il est proposé par Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton autorise la Directrice des loisirs et de la culture à signer les documents nécessaires au bon fonctionnement de son travail et ce, en remplacement de M. Francis Jacques, entre autres pour la réception des colis/enveloppes chez Postes Canada.

ADOPTÉ





N° de résolution  
ou annotation

16-07-6661

16-07-6662

16-07-6663

3488

*Procès-verbal  
de la Municipalité d'East Broughton*

**8. TRAVAUX PUBLICS**

**8.1 Mandat AQUATECH**

Claude Duchesne explique les motifs justifiant les besoins de retenir les services de la firme AQUATECH.

ATTENDU la proposition de services professionnels reçue de la firme Aquatech dans le cadre d'un remplacement pour la période de vacances;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner la signature d'acceptation de l'entente avec Aquatech.

ADOPTÉ

**8.2 Acceptation du rapport STRATÉGIE D'EAU POTABLE**

Il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport préparé par le Directeur des Travaux publics intitulé « RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE » pour l'année 2015.

ADOPTÉ

**8.3 Acceptation des soumissions – Réfection av. Notre-Dame**

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à une demande de soumissions pour la réfection de l'avenue Notre-Dame ;

ATTENDU que l'appel d'offres a été préparé par la firme WSP ;

ATTENDU que la conformité des soumissions a été effectuée par la même firme citée précédemment;



N° de résolution  
ou annotation

*Procès-verbal*  
*de la Municipalité d'East Broughton*

ATTENDU QUE cinq soumissionnaires ont fait  
parvenir des prix :

Giroux et Lessard ltée 1112954.99\$ (tx.incl.)  
T.G.C. Inc. 1141364.30\$ (tx.incl.)  
R.J. Dutil & frères inc. 1141620.13\$ (tx.incl.)  
Cité Construction TM Inc. 1172002.26\$ (tx.incl.)  
Les Const. De l'Amiante 1186236.19\$ (tx.incl.)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude  
Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers  
d'accepter la plus basse soumission soit celle de  
Giroux et Lessard Ltée  
pour un montant de 1 112 954.99\$ taxes incluses  
pour effectuer les travaux de réfection de l'avenue  
Notre-Dame.

ADOPTÉ

8.4 Acceptation des soumissions -  
Terrassement et aménagement des terrains  
municipaux

16-07-6664

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à une  
demande de soumissions pour le terrassement et  
l'aménagement de terrains municipaux;

ATTENDU que des soumissions par invitation ont  
été demandées à Centre Jardin et Travaux Pamaka,  
Brisson Paysagiste et Les Paysages authentiques;

ATTENDU qu'une seule soumission a été reçue soit  
celle de Centre jardin & TRAVAUX PAMAKA;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François  
Baril et résolu à l'unanimité des conseillers  
d'accepter la soumission de Centre de jardin et  
Travaux Pamaka au montant total de 77 208.09\$.

ADOPTÉ



N° de résolution  
ou annotation

16-07-6665

### 8.5 ADHÉSION ÉEQ

Il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la Directrice générale adjointe à compléter la demande d'aide financière à Éco Entreprises Québec (EEQ) afin de pouvoir bénéficier d'un remboursement de 70% du coût d'achat de bacs de récupérations hors foyers.

ADOPTÉ

16-07-6666

### 8.6 Appel d'offres- Services professionnels Centre de valorisation technique

Il est proposé par Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la Directrice générale adjointe à faire des appels d'offres concernant les services professionnels en vue de réaliser le Centre de valorisation technique.

ADOPTÉ

16-07-6667

### 8.7 Appel d'offres- Travaux chez les citoyens longeant le projet de réfection de l'av. Notre-Dame

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la Directrice générale adjointe à faire des appels d'offres pour les travaux à réaliser sur le terrain des citoyens intéressés par un projet global de remplacement de leurs infrastructures de branchements. Les coûts étant répartis entre les citoyens participants et les modalités étant décrites dans des ententes à intervenir entre la municipalité et les citoyens.

ADOPTÉ

16-07-6668

## 9. URBANISME

### 9.1 Projet d'entente- inspecteur municipal

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire et la Directrice générale adjointe à signer le protocole d'entente avec les municipalités de Sacré-Cœur-de-Jésus et d'Irlande concernant les services de l'inspecteur municipal.

ADOPTÉ



N° de résolution  
ou annotation

16-07-6669

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

### **9.2 Appui- demande CPTAQ (Dossier Michel Vachon)**

**Attendu que** la Municipalité d'East Broughton a pris connaissance de la demande que M. Michel Vachon, M. Gilles Grenier et M. Renald Drouin désirent présenter à la CPTAQ afin d'obtenir la permission pour une aliénation, un lotissement et une utilisation à des fins autres que l'agriculture, d'une partie du lot 5 627 837 du cadastre du Québec;

**Attendu que** l'autorisation recherchée n'aura pas pour effet de diminuer ni de nuire aux exploitations avoisinantes;

**Attendu que** le lot visé par cette demande appartient à M. Michel Vachon;

**Attendu que** le lot visé par cette demande a une superficie de 12,6 ha et que la partie du lot faisant l'objet de la demande a une superficie de 2 240,08 m<sup>2</sup>;

**Attendu que** la demande vise une bande de terrain de 14 m de largeur par 161,16 m de longueur qui servira à rendre conforme des futurs terrains faisant partie du projet de développement domiciliaire des demandeurs ;

**Attendu que** l'ajout de cette bande de terrain éviterait le déplacement d'une canalisation souterraine (Servitude 404664);

**Attendu qu'un** autre développement domiciliaire est disponible pour la construction résidentielle sur le territoire de la Municipalité d'East Broughton, mais est en voie de saturation;

**Attendu que** le projet est conforme au règlement de zonage de la Municipalité d'East Broughton;

**En conséquence,** il est proposé par François Baril et résolu unanimement que la Municipalité d'East Broughton appuie la démarche que M. Michel Vachon, M. Gilles Grenier et M. Renald Drouin désirent présenter à la CPTAQ afin d'obtenir la permission pour une aliénation, un lotissement et une utilisation à des fins autres que l'agriculture, d'une partie du lot 5 627 837 du cadastre du Québec.

Adopté



N° de résolution  
ou annotation

16-07-6669A

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughtton*

### 9.3 Adoption du règlement sur les PPCMOI

CONSIDÉRANT que la municipalité d'East Broughtton a adopté le règlement 2015-178 relatif aux projets particuliers de constructions, de modifications ou d'occupation d'un immeuble;

CONSIDÉRANT que le périmètre d'urbanisation d'East Broughtton constitue un territoire pour lequel il importe de favoriser des interventions sur mesure pour des projets particuliers ;

CONSIDÉRANT que la municipalité d'East Broughtton est dotée d'un Comité consultatif d'urbanisme conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble sur la rue Chabot;

CONSIDÉRANT que personne n'est venu signer le registre ouvert à cette fin le 29 juin 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet PPCMOI sur la rue Chabot.

Le règlement complet est disponible au bureau municipal pour consultation.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ

### 10. INCENDIE

#### 10.1 Mandat d'évaluation du 4278 route 112

ATTENDU la demande du MAMOT de connaître l'évaluation de la valeur marchande du 4278 route 112;

ATTENDU que des soumissions ont été demandées à deux firmes;

ATTENDU que les prix reçus pour effectuer le travail sont :

NANCY VACHON, évaluatrice : 1300\$ plus taxes  
ÉVALU-TECH : 900\$ plus taxes

16-07-6670



N° de résolution  
ou annotation

16-07-6671

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner le mandat donné à la firme Évalu-Tech pour évaluer la valeur marchande due l'immeuble sis au 4278 route 112, East Broughton.

ADOPTÉ

### **10.2 Médiation CAMION-CITERNE**

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme d'avocats Dunton Rainville à déposer une poursuite judiciaire contre Camions Hélie (2003) inc. afin d'obtenir la résiliation du contrat de vente pour l'achat d'un camion-citerne pour le service de protection contre les incendies de la municipalité en vertu de l'appel d'offres 2015-05 (daté du 21 octobre 2015) et obtenir le remboursement intégral du prix d'achat et des dommages-intérêts divers ou, suivant les instructions de la direction générale, et convenir d'une éventuelle entente à l'amiable, sous réserve de l'approbation de celle-ci par le conseil municipal.

ADOPTÉ

### **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Le maire annonce l'ouverture de la période de questions. Quelques questions furent posées dont :**

- La majeure partie de la période de questions a été au sujet du choix de la candidature choisie pour le poste de Directeur(trice) des loisirs qui a été accordé à une personne qui n'habite pas East Broughton. Les gens expriment leur mécontentement, mais le Conseil donne les principales raisons motivant sa décision.
- Une plainte a été donnée verbalement contre un employé du terrain de jeux, on demande une plainte écrite.
- La durée des travaux sur l'ave Notre-Dame
- La propreté sur les terrains vacants



N° de résolution  
ou annotation

16-07-6672

*Procès-verbal*  
*de la Municipalité d'East Broughton*

12. **PROCHAINE ASSEMBLÉE**

La prochaine séance aura lieu le 15 août à 19h30.

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 21 h 16.

ADOPTÉ

KAVEN MATHIEU, MAIRE

Manon Vachon, Dir. très. adjointe